

AVANTAGE À VIE FPG SUN LIFE SOLUTIONS FPG SUN LIFE SÉRIE REVENU

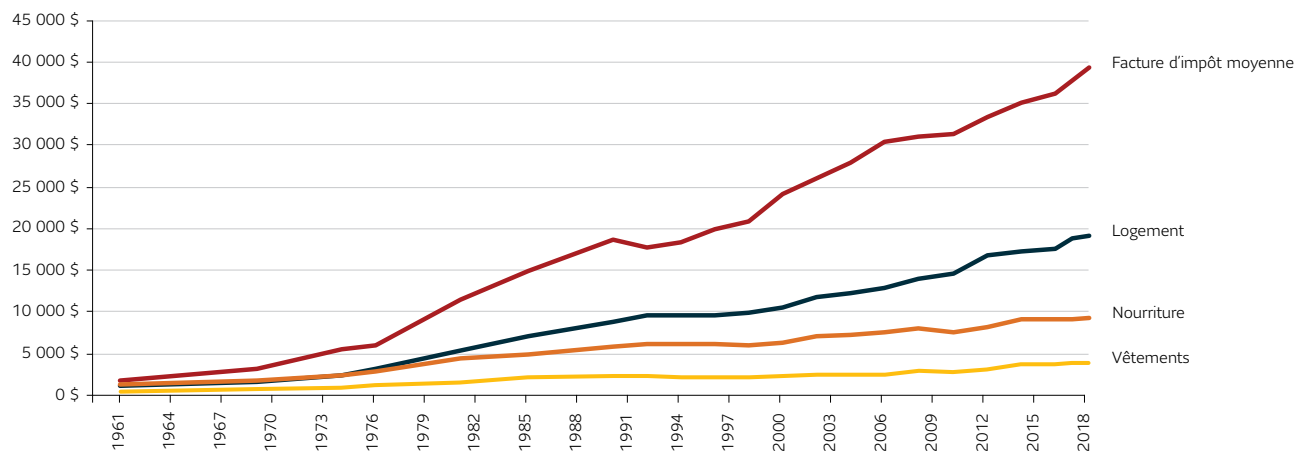
Un revenu de retraite – libre d'impôt –
garanti à vie grâce a un CELI

Avantage à vie FPG Sun Life

Solutions FPG Sun Life – Série Revenu

Un revenu de retraite – libre d’impôt – garanti à vie grâce à un CELI

Le graphique suivant présente les impôts et certaines dépenses pour une famille canadienne moyenne (en dollars non indexés). Comme vous pouvez le constater, les impôts représentent la dépense la plus importante :



Sources de ce graphique : Statistique Canada (diverses éditions), Dépenses des familles urbaines; Statistique Canada (diverses éditions), Dépenses des familles au Canada; Statistique Canada (diverses éditions), Les habitudes de dépenses au Canada; Statistique Canada, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015; Simulateur d'impôt canadien de l'Institut Fraser, 2015; calculs de l'Institut Fraser.

Le problème

Le graphique ci-dessus indique que les impôts grugent le plus grand pourcentage du revenu des ménages, dépassant le total des montants alloués à la nourriture, aux vêtements et au logement. Comme les impôts augmentent continuellement, les Canadiens paient toujours plus et peuvent mettre moins d'argent dans leur épargne-retraite.

Un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) procure un allègement fiscal, mais les gens d'ici n'en tirent pas pleinement parti en tant que stratégie de revenu de retraite à long terme. De même, bon nombre de Clients ne tirent pas parti du plafond de cotisation au CELI¹. Pourtant, cet instrument d'épargne peut profiter à quiconque planifie sa retraite, peu importe son revenu.

La solution

Offrez aux Clients un revenu de retraite libre d'impôt garanti pour le reste de leur vie. En combinant un CELI au produit Avantage à vie Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life ou à la série Revenu du produit Solutions FPG Sun Life, ils mettent leur épargne à l'abri de l'impôt et s'assurent un revenu garanti, ce qui les aide à établir un budget et à couvrir leurs besoins de base et ceux liés au style de vie lorsqu'ils seront à la retraite. Cette stratégie est une solution de rechange attrayante à celles des institutions financières qui font la promotion du CELI comme véhicule d'épargne à court terme.

¹ Parmi les 10,7 millions de titulaires de CELI au pays, environ 1,9 million, soit seulement 17 %, ont versé le montant maximal à leur compte. Parmi les 28 millions de Canadiens de 18 ans et plus qui sont admissibles au CELI, seulement 7 % ont utilisé tous leurs droits de cotisation. (Source : Agence du revenu du Canada, en 2013)

LE SAVIEZ-VOUS?

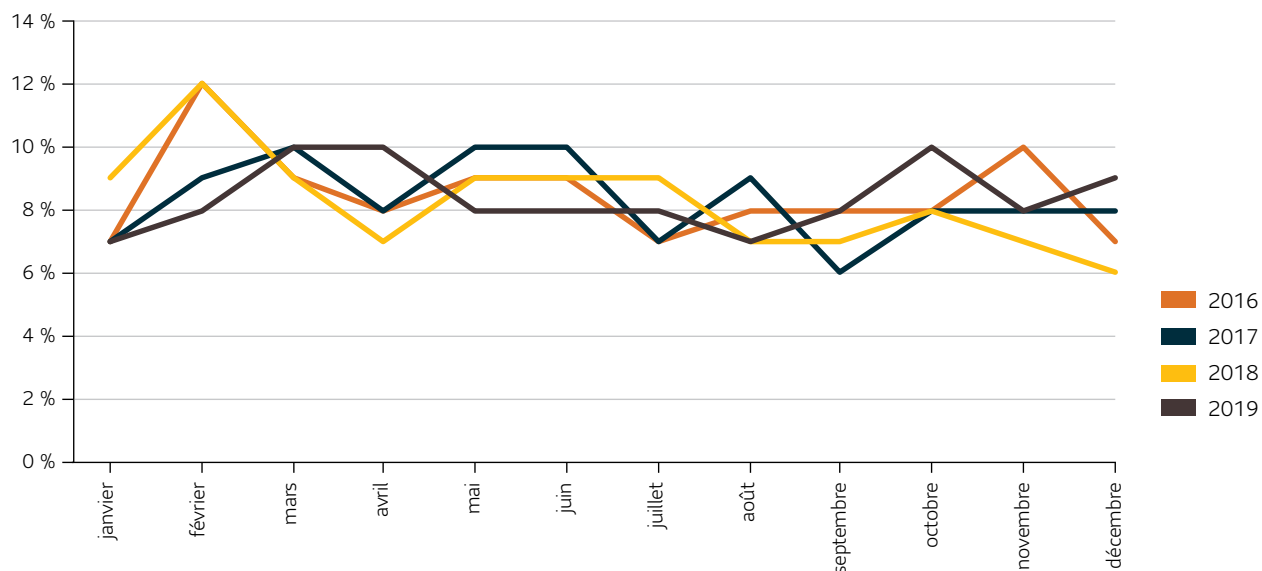
- À peu de choses près, il est possible de détenir dans un CELI les mêmes types de placements (fonds communs de placement, fonds de placement garanti, certificats de placement garanti, obligations) que dans un REER.
- Les droits de cotisation des Clients qui sont admissibles au CELI, mais qui n'y ont pas cotisé depuis 2009 s'élèvent maintenant à 69 500 \$: 2009-2012-5 000 \$; 2013-2014-5 500 \$; 2015-10 000 \$; 2016-2018-5 500 \$; 2019-2020 6 000 \$².

La «saison» des REER peut aussi être la saison des CELI

Un CELI peut être un complément à un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) dans le cadre d'un plan de retraite ou, dans certains cas, une solution de rechange au REER. L'impôt est inévitable; le réduire au moyen d'un CELI est donc une stratégie de planification de retraite efficace.

En moyenne, 25 % des CELI sont établis en janvier et en février. Dans le graphique ci-dessous, vous pouvez facilement constater la montée de nouvelles ouvertures de comptes en février et le ralentissement qui s'ensuit le reste de l'année. La saison des REER est donc une excellente occasion de faire la promotion du CELI. Pourquoi ne pas parler à la fois du REER et du CELI dans vos conversations avec les Clients?

Pourcentage (%) de CELI établis au cours d'une année donnée



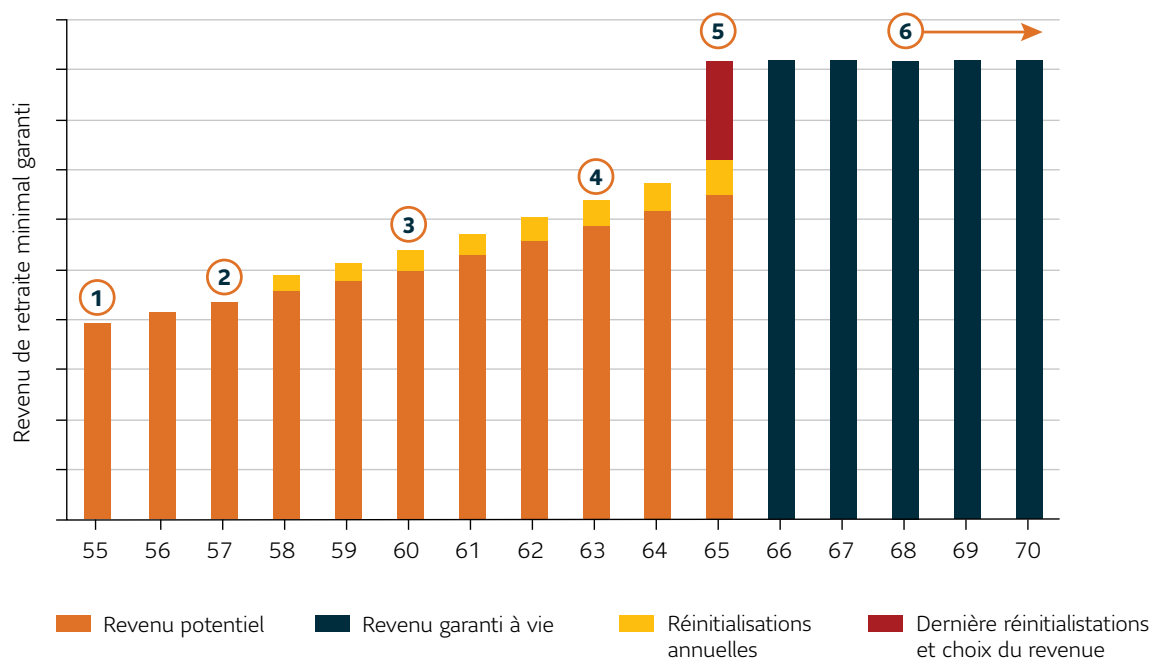
Source : Les données du graphique sont basées sur les CELI ouverts à la Sun Life de 2016 à 2019.

²Pour de plus amples renseignements sur les plafonds de cotisation, les transferts et les retraits, veuillez visiter le site www.arc.gc.ca.

Stratégie visant un revenu garanti à vie libre d'impôt

Prenons comme exemple le produit Avantage à vie FPG Sun Life.

Le produit Avantage à vie FPG Sun Life détenu dans un CELI vous permettra d'offrir aux Clients un revenu de retraite libre d'impôt garanti à vie. Voici le cas de Pierre, 55 ans, qui a commencé à planifier en vue de sa retraite qu'il prendra dans 10 ans :



Scénario de faible volatilité pour reproduire des estimations prudentes de rendement. | Rendement annuel moyen 6,8 %; 70 % actions, 30 % titres à revenu fixe; RFG = 3,97 %.

Les avantages de détenir le produit Avantage à vie FPG Sun Life dans un CELI pour Pierre :

- 1 Pierre connaîtra, dès qu'il effectuera son placement initial, le revenu garanti à vie minimal libre d'impôt pour chaque âge où il pourra décider de recevoir le revenu.
- 2 Plus il reportera la date où il commencera à recevoir son revenu, plus le revenu libre d'impôt qu'il recevra sera élevé. S'il verse la cotisation annuelle maximale pour le CELI à ce contrat, il augmentera son revenu garanti et cumulera l'épargne à l'abri de l'impôt.
- 3 Au cours des années précédant le moment où le revenu commence, le revenu minimal garanti à vie est réinitialisé automatiquement chaque année si les conditions du marché et les taux d'intérêt sont favorables.
- 4 Grâce aux réinitialisations annuelles, il pourra profiter des gains de marché potentiels, sans avoir peur de perdre une partie de son revenu libre d'impôt si la valeur de marché diminue.
- 5 Lorsque Pierre décidera de commencer à recevoir son revenu, celui-ci n'aura aucune incidence sur ses prestations de SV, car il n'est pas considéré comme un revenu imposable. Il pourra également obtenir une dernière réinitialisation.
- 6 Pierre sait qu'à compter de ce moment-là, son contrat Avantage à vie FPG Sun Life lui procurera un revenu libre d'impôt sa vie durant.

Imaginez la bonne nouvelle que vous pouvez transmettre aux Clients qui seront heureux de savoir que l'impôt ne diminuera pas leur revenu de retraite!

Intégrez le produit Avantage à vie FPG Sun Life ou la série Revenu des Solutions FPG Sun Life à un CELI dans le cadre d'une stratégie de revenu de retraite – libre d'impôt – à long terme.

Le produit Avantage à vie FPG Sun Life et la série Revenu des Solutions FPG Sun Life procurent un revenu de retraite garanti à vie ainsi que des garanties à l'échéance et au décès. La stratégie qui consiste à utiliser ces produits dans le cadre d'un CELI est bénéfique pour une grande variété de Clients et peut apaiser bon nombre de leurs inquiétudes :

Connaissez-vous des Clients qui ont formulé les questions et les préoccupations suivantes?

Q : Est-ce que j'aurai accès à mon argent en cas d'urgence?

R : Les CELI et les produits de fonds distincts sont liquides et souples*.

Q : S'ils sont détenus dans un CELI, ces produits de fonds distincts peuvent-ils m'aider à réduire l'impôt sur l'argent que j'épargne en vue de la retraite?

R : Oui, puisque tout gain accumulé dans un CELI n'est pas imposé.

Q : Est-ce que la volatilité des marchés entraînera une diminution de la valeur de mon placement?

R : Les FPG Sun Life sont assortis de garanties à l'échéance et au décès qui peuvent contribuer à protéger la valeur de votre placement contre la volatilité des marchés.

R : Le produit Avantage à vie FPG Sun Life et la série Revenu du produit Solutions FPG Sun Life procurent un revenu minimal garanti à vie. Le produit Avantage à vie FPG Sun Life prévoit aussi la réinitialisation du revenu, ce qui peut faire augmenter votre revenu minimal garanti à vie.

Q : Que se passe-t-il si j'ai épuisé mes droits de cotisation au REER?

R : Un CELI est un instrument d'épargne-retraite supplémentaire, exempt d'impôt.

Q : Est-ce que l'impôt érodera les placements que je veux laisser à mes proches?

R : Grâce au CELI, vous pouvez mettre vos placements à l'abri de l'impôt et les transmettre en héritage.

Q : Est-ce que les sommes retirées de mon CELI auront une incidence sur mes prestations gouvernementales?

R : Le revenu du CELI n'a aucune incidence sur les prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV), les sommes retirées du CELI n'étant pas imposées à titre de revenu.

Q : Est-ce que les changements de taux d'imposition et de tranches de revenu imposable à venir auront une incidence sur mon placement?

R : Non, ils n'auront aucun effet. Dans un CELI, votre argent croît à l'abri de l'impôt et les sommes que vous en retirez ne sont pas imposables. Songez à parler de la récupération de la SV, des taux d'inclusion et des taux actuels d'imposition lorsque vous discutez des CELI avec vos Clients.

Si des Clients formulent l'une des questions ci-dessus ou veulent que vous leur proposiez une stratégie de revenu de retraite, communiquez avec votre équipe des ventes de produits de gestion de patrimoine pour de plus amples renseignements.

Un CELI intégrant le produit Avantage à vie FPG Sun Life ou la série Revenu des Solutions FPG Sun Life peut procurer un revenu de retraite libre d'impôt garanti à vie.

* Les retraits autres que les paiements de revenu garanti réduiront le revenu garanti à vie futur.

Avantage à vie FPG Sun Life et Solutions FPG Sun Life – Série Revenu

Les **Fonds de placement garanti (FPG) Sun Life** sont une gamme de produits de fonds distincts de premier plan offrant de nombreux avantages, comme la protection, la croissance des placements, la souplesse et le contrôle de l'actif.

Avantage à vie FPG Sun Life et **Solutions FPG Sun Life** sont des produits de la gamme FPG Sun Life.



Pour en savoir plus, communiquez avec votre équipe des ventes de produits de gestion de patrimoine ou :

Visitez placementsmondiauxsunlife.com | Appelez au **1-844-753-4437**

Écrivez à soutien.patrimoine@sunlife.com

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS

Toute somme affectée à un fonds distinct est investie aux risques du propriétaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer.

Seuls les conseillers qui détiennent le titre de planificateur financier au Québec (Pl. Fin.) ou, en dehors du Québec, de planificateur financier agréé (CFP), de conseiller financier agréé (CH.F.C.) ou un titre équivalent sont habilités à porter le titre de planificateur financier.

Placements mondiaux Sun Life est un nom commercial de Gestion d'actifs PMSL inc., de la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et de la Fiducie de la Financière Sun Life inc. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'émetteur des contrats d'assurance garantie, y compris des rentes à provision cumulative (CPG assurance), des rentes à constitution immédiate et des contrats individuels de rente à capital variable (FPG Sun Life).

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie et ses concédants de licence, 2021. La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est membre du groupe Sun Life. Tous droits réservés.